

# Communiqué de presse

## Communiqué information réglementée

Paris, le 22 mars 2013

### **Mise à disposition du document de référence 2012 du Groupe BPCE**

Le Groupe BPCE informe que son document de référence 2012 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 22 mars 2013 sous le n° D.13-0203.

Il intègre les rapports financiers annuels du Groupe BPCE, du groupe BPCE SA et de BPCE, le rapport du Président sur les travaux du conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques pour l'exercice 2012 et les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté à la rubrique « Information réglementée » de l'espace « Communication financière » du site internet du Groupe BPCE ([www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)).